

CENTRE DE FORMATION SUP' LA SALLE

Numéro d'agrément national : 82690030769

CONDITIONS GENERALES

2021 / 2022

PREPARATION AUX ETUDES SUPERIEURES SCIENTIFIQUES

1

Suite à votre demande de renseignements concernant notre section de,

Préparation aux Etudes Supérieures Scientifiques (P.E.S.S.),

nous avons le plaisir de vous présenter dans ce document tous les renseignements sur cette formation, ainsi que tous les éléments du dossier de candidature.

Prenant appui sur une expérience pédagogique de plus de 20 ans, notre programme de mise à niveau scientifique, permet chaque année à nos étudiants de **renforcer leur niveau, d'améliorer leur dossier de candidature sur Parcoursup** et ainsi, **d'optimiser leurs chances d'accéder à la formation de leur choix**, classes préparatoires aux grandes écoles, aux écoles d'ingénieurs, au portail santé (L1 majeure santé), IUT, BTS ...

Nous vous invitons à nous rencontrer à l'occasion de nos Portes ouvertes virtuelles et salons de l'Etudiant virtuels et à vous connecter sur notre site www.lasalle-69.com

Restant à votre disposition pour vous fournir tout renseignement complémentaire sur cette formation, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

S.CORTES
Responsable de Formation

**LES PRE-INSCRIPTIONS DANS CETTE SECTION SONT
INDEPENDANTES DE LA PLATEFORME PARCOURSUP ET SONT A FAIRE EN LIGNE
SUR NOTRE SITE INTERNET**

Centre de Formation LA SALLE-LYON

Classe préparatoire remise à niveau scientifique PESS ; Préparation TOEIC

1 rue Neyret - 69001 LYON ☎ : 04-72-10-10-43 ou 04-72-10-10-30 ou 06-87-16-01-50

E-mail : sup-lasalle@lasalle-69.com

PREPARATION AUX ETUDES SCIENTIFIQUES SUPERIEURES

Les étudiants qui souhaitent suivre cette formation doivent préparer l'obtention de spécialités scientifiques ou posséder l'un des diplômes suivants :

- ✓ Baccalauréat général toutes spécialités
- ✓ Baccalauréat Technologique des séries STI₂D ; STL ; ST₂S ; STMG
- ✓ Brevet de Technicien Agricole (à option scientifique)
- ✓ Brevet de Technicien Industriel
- ✓ Baccalauréat Professionnel (industriel ou scientifique)

Toute autre candidature fera l'objet d'un examen du dossier.

1- RENSEIGNEMENTS GENERAUX

OBJECTIFS DE CETTE FORMATION

Cette année de formation répond à différents objectifs :

- ✓ Poursuite d'études dans l'enseignement supérieur court de type BTS ou BTSA ; IUT ; mais aussi dans l'enseignement supérieur long de type, ETUDES UNIVERSITAIRES, CLASSES PREPARATOIRES aux grandes écoles, pour des candidats ayant obtenu d'excellents résultats pendant cette année préparatoire.
- ✓ Préparation à la PREMIERE ANNEE DES ETUDES MEDICALES (PASS ; LAS)
- ✓ Préparation de CONCOURS ADMINISTRATIFS comportant des épreuves scientifiques et de culture générale.
- ✓ REMISE à NIVEAU après une interruption des études depuis plusieurs années pour acquérir un complément de formation personnelle.
- ✓ Possibilité de passer des spécialités scientifiques du baccalauréat en candidat libre
- ✓ Valoriser le dossier de candidature sur PARCOURSUP et l'entrée dans les écoles paramédicales (manipulateur radio, ostéopathe, audioprothésiste,

psychomotricien, pédicure podologue, ergothérapeute, orthoptiste)

- ✓ Préparation à d'autres formations spécifiques dans les domaines scientifiques ou industriels
- ✓

MATIERES ENSEIGNEES

Les cours sont proposés par modules :

Module 1 : Spécialités scientifiques du baccalauréat général (minimum 2 matières au choix)

- Mathématiques 180 h
 - Physique 150 h
 - Chimie 110 h
 - Sciences de la Vie et de la Terre 140 h
- + 1 heure/semaine de soutien / matière

Module 2 : Enseignement général (obligatoire)

- Français orthographe – Projet Voltaire / Certificat Voltaire 60 h
- Méthodologie de travail 10 h
- Orientation, découverte professionnelle, entretiens 30 h

Module 3 : Matières complémentaires (non obligatoire, à choisir en fonction du projet d'orientation)

- Maths complémentaire 60 h
 - Anglais + - TOEIC 60 h
 - TP Chimie 50 h
 - Philosophie/maîtrise de la prise de parole* 60 h
 - Français + (techniques rédactionnelles approfondissement) 60 h
 - Tests psychotechniques 100 h
- (Concours d'écoles d'ingénieur, de l'administration, de l'armée...)

* Matière obligatoire pour les élèves détenteurs d'un bac technologique et souhaitant valider un bac général.

Chaque étudiant constitue pour l'année, sa propre maquette de cours en fonction de ses besoins et de ses objectifs. Pour cela, chacun doit choisir **AU MINIMUM 2 MATIERES** dans les spécialités proposées du module 1. **Le module 2 est obligatoire** et le **module 3 est complémentaire** en fonction du projet d'orientation.

Après la rentrée, le choix des matières est définitif. Cependant, il sera possible d'en **ajouter** dans le cas d'une modification du projet d'orientation.

L'objectif à atteindre en fin d'année scolaire est un niveau BAC des matières scientifiques, avec pour certaines matières un niveau qui pourra aller au-delà pour préparer aux études d'enseignement supérieur.

Candidats titulaires d'un baccalauréat professionnel :

Fin août, avant le démarrage de la formation, participation obligatoire à un stage de révisions de mathématiques (révisions des bases fondamentales)

MODALITES PEDAGOGIQUES

- ✓ Les enseignements sont dispensés par des professeurs expérimentés. Les cours théoriques sont complétés par de nombreux exercices et travaux dirigés.
- ✓ Nos formations exigent que les étudiants s'engagent à fournir **un travail personnel régulier et approfondi.**
- ✓ **La présence à tous les cours et devoirs de contrôles est indispensable,** les absences régulières ne pouvant permettre une réussite de l'étudiant dans la formation entreprise.
- ✓ En cas de **scolarité irrégulière ou d'attitude négative pendant la formation,** la direction de l'établissement se réserve le droit d'adresser un **avertissement** ou de **suspendre définitivement** (et à tout moment de l'année scolaire) l'inscription du candidat concerné, sans aucune contrepartie financière.
- ✓ Les étudiants recevront dans l'année scolaire des **bulletins d'évaluation** de leur niveau et de leurs résultats. Ces bulletins comporteront les notes obtenues aux évaluations, les appréciations des enseignants, avec un état des absences aux différents cours et évaluations.

ORGANISATION DES COURS

Début de la formation : Début septembre 2021
 Fin de la formation : Fin mai 2022

Les cours sont organisés tous les jours de la semaine, entre 8h et 18h00, en dehors des vacances scolaires (Hors vacances de la Toussaint 1 semaine / 2).

L'enseignement est composé de cours théoriques, de travaux dirigés et d'évaluations écrites sur les connaissances acquises.

Deux séries d'épreuves semestrielles (type bac blanc) en décembre et février viendront compléter le contrôle continu.

INSCRIPTIONS - ADMISSIONS

- ✓ Les inscriptions ont lieu du mois de **décembre jusqu'en septembre**, date de début des cours. Elles sont closes sans préavis dès que le nombre d'étudiants est atteint dans chaque discipline proposée et certains cours peuvent ne pas avoir lieu si le nombre de candidats est insuffisant.
- ✓ Les admissions sont prononcées très rapidement après étude **DU DOSSIER SCOLAIRE** de chaque candidat et de ses **MOTIVATIONS PERSONNELLES** à s'engager dans cette formation. Une attention particulière est portée aux appréciations.
- ✓ Certains candidats pourront être convoqués à un **ENTRETIEN** devant un jury pour compléter les informations fournies dans leur dossier de candidature.

TARIFS ET MODE DE REGLEMENT

Les tarifs annuels dépendent du nombre d'heures de cours choisis. Aussi, étant donné le nombre important de combinaisons possibles, vous trouverez ci-dessous des exemples de tarifs. Un devis détaillé vous sera adressé au moment de l'inscription.

Nb heures annuelles	Tarif global
360 h	2008 €
400 h	2 128 €
430 h	2 191 €
460 h	2 322 €
500 h	2 500 €
550 h	2 682 €
600 h	2 750 €
700 h	3 196 €

Le montant de la scolarité comprend les cours, les photocopiés, les documents divers distribués, les contrôles, ainsi qu'une assurance interne à l'établissement. Des livres (non compris dans la scolarité) seront à acheter, ils seront indiqués par les formateurs en début d'année.

Le règlement de la formation s'entend selon les modalités suivantes :

- ✓ 150 € d'acompte au moment de l'inscription (qui viendra en déduction du coût annuel)

Par chèques :

- ✓ En deux échéances :
 - Le 15 octobre 2021 pour la moitié de la formation (moins l'acompte versé à l'inscription)
 - Le 15 janvier 2022 pour le solde de la formation

Par prélèvements :

- ✓ En 9 prélèvements de septembre 2021 à mai 2022

CONDITIONS D'ANNULATION

A compter de la signature du dossier d'inscription, vous disposerez d'un délai de rétractation de 14 jours calendaires.

Au-delà de ce délai, toute inscription est ferme et définitive.

L'acompte de 150 € versé à l'inscription définitive sera conservé intégralement par le centre de formation en cas d'annulation du fait du candidat.

Toute formation commencée est due intégralement au centre de formation en cas d'interruption du fait de l'étudiant (sauf cas de force majeure et sur présentation d'un justificatif).

ATTESTATION DE FORMATION

Au terme de l'année, une attestation de formation sera établie aux candidats ayant atteint le niveau souhaité dans toutes les disciplines choisies et ayant participé régulièrement aux cours et contrôles des connaissances.

Cette attestation sera systématiquement REFUSEE à tout(e) candidat(e) n'ayant pas participé à au moins 95% des cours et devoirs prévus dans l'horaire (sauf cas médical)

2- CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit être complété sur notre site en suivant le lien <http://www.lasalle-69.com/-Sup-La-Salle->

(Ne pas hésiter à prendre rendez-vous avec la responsable de cette formation pour tout renseignement complémentaire)

Les documents à joindre sont :

- ✚ Une **lettre manuscrite de motivation** indiquant avec précision les motivations concernant le choix de cette formation. Ce document sera déterminant pour l'admission des candidats.
- ✚ La **somme de 80 €** pour frais de dossier. Cette somme n'est pas déductible de la scolarité et reste acquise à l'établissement en cas d'annulation du fait du candidat
- ✚ Une photocopie de la **carte nationale d'identité**
- ✚ Le dossier scolaire :

Pour les candidats scolarisés en terminale au cours de l'année : les photocopies des bulletins trimestriels (ou semestriels) de première et début de terminale, ainsi que les notes du baccalauréat de français.

- ✓ La feuille des résultats (notes) du baccalauréat sera à fournir avant la rentrée scolaire.
- ✓ Pour les candidats déjà bacheliers : une photocopie des notes du baccalauréat, ainsi que les photocopies du livret scolaire de terminale (*ou bulletins trimestriels/semestriels*) et résultats de l'année scolaire en cours (*pour les étudiants en réorientation*)

3- RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Lieu de Formation :

Tous les cours se déroulent, à l'adresse suivante :


Centre de Formation SUP'LA SALLE


1 rue Neyret 69001 LYON

Téléphone : 04-72-10-10-43 ou

04-72-10-10-30 ou 06-87-16-01-50


(Plan d'accès au lycée en annexe)


 Les **services administratifs** (*direction, comptabilité, secrétariat*) sont implantés sur le même site

 **Statut :** Formation identifiée auprès du Rectorat, les élèves disposent d'un statut assimilé étudiants.

Ils reçoivent une attestation de scolarité et une carte d'étudiants. Ainsi, ils peuvent bénéficier des tarifs étudiants et faire valoir leurs droits mais ne bénéficient pas des bourses d'Etat.

Au regard de la Sécurité Sociale, les étudiants restent affiliés à leur régime de Sécurité sociale (Mutuelle étudiants pour ceux qui sont déjà étudiants ou régime de leurs parents).

 **Aide :** Certains organismes (mutuelles, caisses d'allocations familiales, mairie, mission locale, CE) peuvent fournir des aides ponctuelles pour assurer un règlement partiel des cours.

 **Repas :** les étudiants peuvent bénéficier du service de restauration de l'établissement, du lundi au vendredi entre 11h30 et 13h30

 **Hébergement et transport :** voir document joint.

Attention : Pas de possibilité d'hébergement sur place.